



## PRÉFET DE LA MOSELLE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUE DE PRESSE

Metz, le 28 octobre 2021

## MATCH DE FOOTBALL FC METZ – AS SAINT-ÉTIENNE

### Le préfet de la Moselle interdit la présence des supporters stéphanois au stade Saint-Symphorien et au centre-ville de Metz

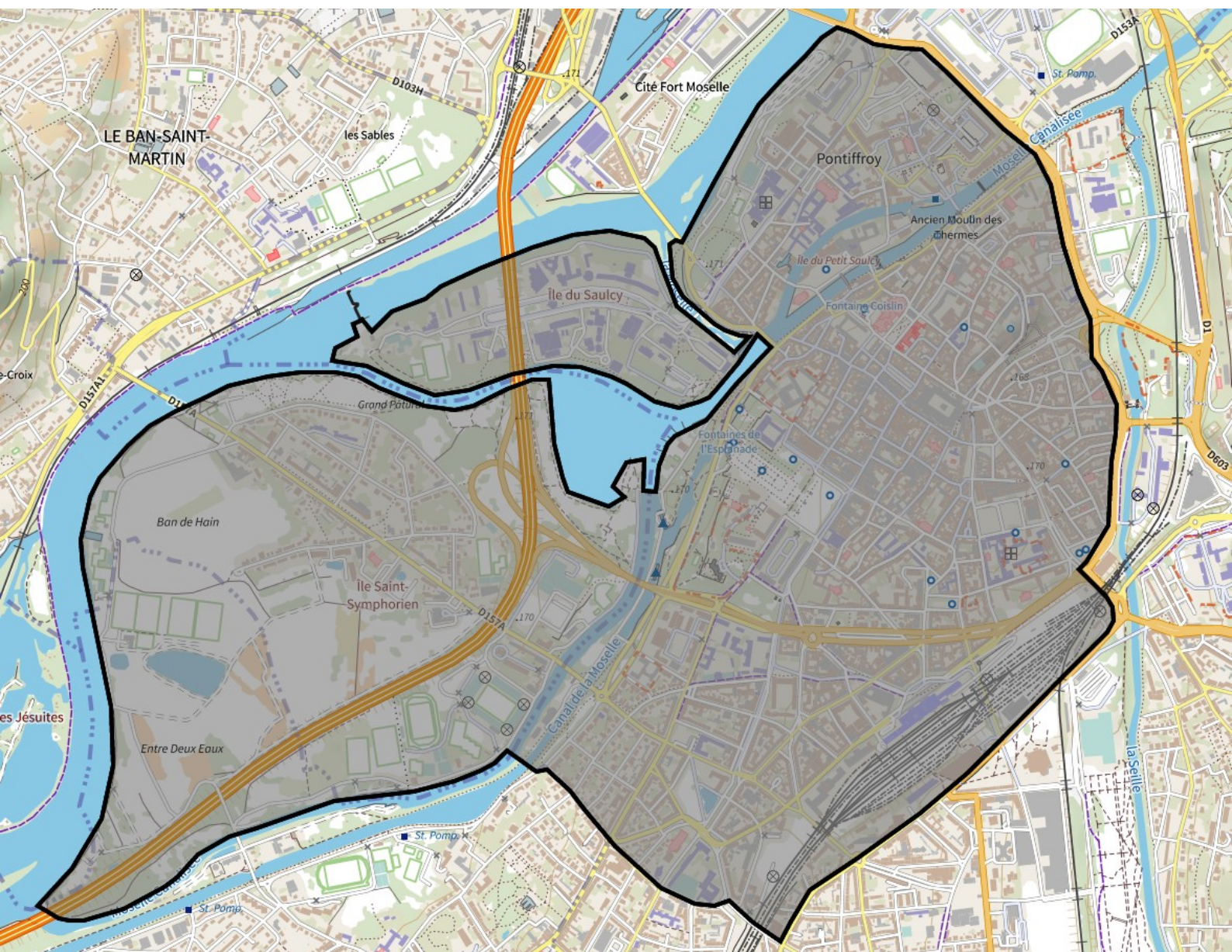
En raison des risques avérés de troubles à l'ordre public lors du match de ligue 1 qui oppose le FC Metz à l'AS Saint-Étienne au stade Saint-Symphorien ce samedi 30 octobre, des mesures réglementaires temporaires sont prises afin d'assurer la sécurité de tous.

En conséquence, Laurent Touvet, préfet de la Moselle a pris un arrêté interdisant, **le samedi 30 octobre 2021 de 10h à minuit**, l'accès au stade ainsi que la circulation et le stationnement sur la voie publique de toute personne se prévalant de la qualité de supporter de l'AS Saint-Etienne ou se comportant comme tel, dans le périmètre délimité par les voies suivantes :

- l'intégralité de l'île du Saulcy à Metz,
- l'intégralité de l'île St Symphorien à Longeville-les-Metz, entre le pont de Verdun et le pont Kennedy, la rue des Bateliers et la passerelle autoroutière.
- ainsi que les rues suivantes : rue du Génie, rue Charles Petre, pont de l'Argonne, rue de l'Argonne, rue aux Arènes, avenue de l'Amphithéâtre, passage de Plantières, boulevard Maginot, boulevard Paixhans, pont des Grilles, boulevard du Pontifroy, et boulevard Robert Serot.

Les supporters stéphanois ne pourront donc pas se rendre à Metz pour assister au match ce samedi.

Un dispositif policier adapté sera déployé aux abords du stade Saint-Symphorien. Par ailleurs, il sera interdit, dans le stade ainsi qu'à ses abords, de transporter et d'utiliser tous pétards ou fumigènes et tout objet pouvant être utilisé comme projectile, et de posséder ou transporter toute boisson alcoolisée.



- Nous vous remercions de bien vouloir diffuser ces informations -

**Contacts presse**

Noëly Ballabio : 06 18 36 20 07

Carla Morel : 06 26 18 61 52

Mél : [pref-communication@moselle.gouv.fr](mailto:pref-communication@moselle.gouv.fr)

9, place de la préfecture – 57 034 Metz

Cabinet du préfet de la Moselle  
Service départemental de la  
communication interministérielle